ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

Organisation

EFS Établissement français du sang

Décision nº 2015-26 du 29 juillet 2015 portant nomination d'un pharmacien adjoint à l'Établissement français du sang

NOR: AFSK1530613S

Le président de l'Établissement français du sang,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1223-1, L. 5124-9-1, R. 5124-28-1 et R. 5124-34;

Vu le décret du 15 octobre 2012 portant nomination du président de l'Établissement français du sang,

Décide:

Article 1er

Mme Hélène BROCHOT DECHET est désignée en qualité de pharmacien adjoint de l'Établissement français du sang Pyrénées-Méditerranée, site de Toulouse.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité et sera notifiée au directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le 29 juillet 2015.

Le président de l'Établissement français du sang, F.Toujas